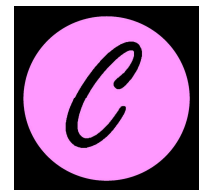




VALEILLES (82) - COURBIAC (47)

RASSEMBLEMENT SPORTS MECANIQUES FESTIVAL EXTREME SESSION

18 et 19 juillet 2015



Comité des fêtes de
COURBIAC

Samedi 18 juillet 2015

QUAD - SSV - ENDURO

Rando roulante et technique

09h00 : Accueil (café) des participants à Valeilles
10h00-10h30 : Départ RANDO 120 km (avec repas à midi)
14h00-14h30 : Départ RANDO 90 km
18h00-02h00 : FESTIVAL Extrême Session
Feu d'artifice

Dimanche 19 juillet 2015

QUAD - SSV - ENDURO

Rando technique

08h30 : Accueil (café) des participants à Courbiac (47370)
(4km de Tournon d'Agenais)
09h00-9h30 : Départ RANDO 65 km,
13h00 : Repas

NOM et Prénom :

Adresse.....

Tel :

Email (en majuscule) :@.....

Véhicule homologué Quad Enduro SSV Marque et modèle :

Merci d'écrire
lisiblement!



BULLETIN D'ENGAGEMENT

accompagné des photocopies de l'assurance, de la carte grise, du permis de conduire et du règlement :
(chèque à l'ordre de PASSION QUAD 82) (chèque à l'ordre du comité des fêtes de Courbiac)



PASSION QUAD 82 chez Mr Mme DELMAS Thierry
«La Tuque-St Vincent »
82150 MONTAIGU de QUERCY

Pour tout renseignement
Fabie / Thierry 05 63 94 42 25 (après 19h)
fabie.82@wanadoo.fr
www.facebook.com/passionquad82



COMITE DES FETES DE COURBIAC
Virginie LE CORRE-STEINBACH "Le Rit"
47370 COURBIAC

Pour tout renseignement
Virginie 05 53 70 69 78 (après 19h)
comite.fetes.courbiac@orange.fr
www.facebook.com/courbiac.quad

Choisissez la formule « qui va bien ! »

WEEK END « TOUT INCLUS » VALEILLES + COURBIAC

2 RANDOS + FESTIVAL EXTREME SESSION
repas inclus du samedi matin au dimanche après midi

Samedi 18 juillet : Valeilles
Rando 120km ou rando 90 km

Dimanche 19 juillet : Courbiac
Rando 65 kms

Festival Extrême Session (18h-02h)

Valeilles 90km + Courbiac 65km
Pilotex 62€ =
Passagerx 30€ =

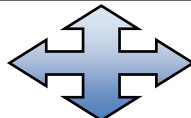
Valeilles 120km + Courbiac 65km
Pilotex 74€ =
Passagerx 40€ =

Liaison par piste organisée. Départ dimanche matin de Valeilles à
07h45, encadré par l'organisation, jusqu'à Courbiac. L'après midi
le retour sera organisé de la même façon après le repas.

ENGAGEMENT A RENVOYER A PASSION QUAD 82

Espace campeur gratuit (avec sanitaire)

Rando à la carte



VALEILLES - SAMEDI 18 JUILLET

RANDO 120 km

(café + repas de midi compris)

Pilotex 39€ =

Passager....x 20€ =

RANDO 90 km

(collation à mi parcours)

Pilotex 27€ =

Passager ...x 10€ =

Entrée Festival Extrême Session : 15€

(inclus restauration rapide et 1 boisson)

*Spécial rando de Valeilles,
bénéficiez d'un tarif réduit !*

10€

TOTAL =

COURBIAC - DIMANCHE 19 JUILLET

RANDO 65 km

Pilote avec repasx 35€ =

Pilote sans repasx 25€ =

Passager avec repasx 20€ =

Passager sans repasx 10€ =

Repas supplémentairesx 15€ =

Repas enfant (-12ans)x 8€ =

TOTAL =

Les inscriptions aux randos sont non remboursables

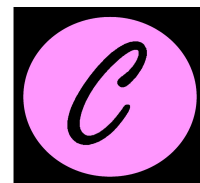
infos festival : www.extreme-session.com





REGLEMENT DES RANDOS QUAD

Vailleilles - Courbiac
du samedi 18 juillet &
dimanche 19 juillet 2015



Comité des fêtes de
COURBIAC

Ces randonnées (organisées par **Passion Quad 82** et le **comité des fêtes de Courbiac 47370**) ne sont en aucune façon une course ou une compétition sportive ; l'idée de vitesse en étant totalement exclue, elles ne donneront lieu à aucun classement, ni aucune remise de prix.

Les véhicules doivent :

- obligatoirement être homologués et disposer d'un certificat d'immatriculation permettant leur utilisation sur voie publique. Ils sont conformes aux normes en vigueur et à leurs caractéristiques d'origine constructeur. Ils doivent être équipés d'un éclairage en état de marche, d'un système de freinage opérationnel et d'un échappement silencieux respectant les normes en vigueur (Contrôle possible avant le départ)
- obligatoirement être assurés pour utilisation sur voie publique et les conducteurs doivent posséder un permis de conduire en cours de validité pour le véhicule conduit et des équipements de sécurité obligatoires

Chaque participant est soumis au respect :

- du Code de la Route, du Code de l'environnement et du Milieu Naturel sur l'ensemble du tracé emprunté. La circulation sur la voie publique s'effectuera en file indienne et à vitesse réduite
- des sites traversés et de ses habitants en adoptant une allure modérée
- du parcours balisé ; vous ne devrez en aucun cas circuler en dehors de celui-ci. De plus, le parcours des randonnées est autorisé uniquement le jour de la rando, toute personne utilisant ce parcours un autre jour s'expose à d'éventuelles poursuites judiciaires de la part des Mairies des communes traversées et de la part des propriétaires de terrains privés. De même, vous avez interdiction de sauvegarder le parcours à l'aide d'un GPS

En bon quadeur, veuillez :

- ralentir, faciliter le passage voir s'arrêter ou couper le moteur sur les chemins, lors du croisement ou dépassement de piéton, cycliste ou cavalier
- porter assistance à toutes personnes en difficultés. En cas de problème, vous devez appeler le numéro d'urgence (fourni au départ)

A noter :

- **aucune** inscription ne sera prise en compte sans présentation des documents suivants : bulletin d'engagement signé et photocopies de l'assurance, du permis de conduire et de la carte grise.
- l'association et le comité des fêtes se dégagent de toute responsabilité concernant les fautes, les dégâts ou le manque de respect occasionné par les participants à la randonnée, ainsi que tout accident corporel et matériel. En outre, chaque participant reconnaît ne pouvoir exercer, à l'encontre de l'Association Passion Quad 82, du comité des fêtes de Courbiac ou à l'encontre des propriétaires des terrains traversés et des chemins empruntés, aucun recours ou action à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à ces randonnées
- une décharge sera demandée pour les passagers mineurs (à partir de 16 ans)
- la randonnée peut être reportée et/ou annulée par l'organisation dans le cas de conditions météorologiques particulièrement défavorables ; le paiement de l'inscription serait alors restitué

Quiconque ne respectant pas l'intégralité de ce règlement se verra exclu du parcours ; en cas de dégâts, il faudra réparer voire rembourser le préjudice causé

Le présent règlement devra être approuvé et signé par tous les participants

Je, soussigné, demeurant à

déclare avoir pris connaissance du règlement joint et m'engage sur l'honneur à le respecter en totalité et à me conformer aux directives des organisateurs et du code de la route.

Fait à le/...../.....

Signature (précédée de la mention lu et approuvé)